

**Journée régionale 2023**

**Bienvenue à tous**

# Introduction

- Nous devons le progrès aux râleurs. Les gens satisfaits ne veulent pas de changement !
- Ce qui compte, ce n'est pas le chapeau que l'on a sur la tête, mais la tête que l'on a sous le chapeau.

Citations de *H. G. Wells*

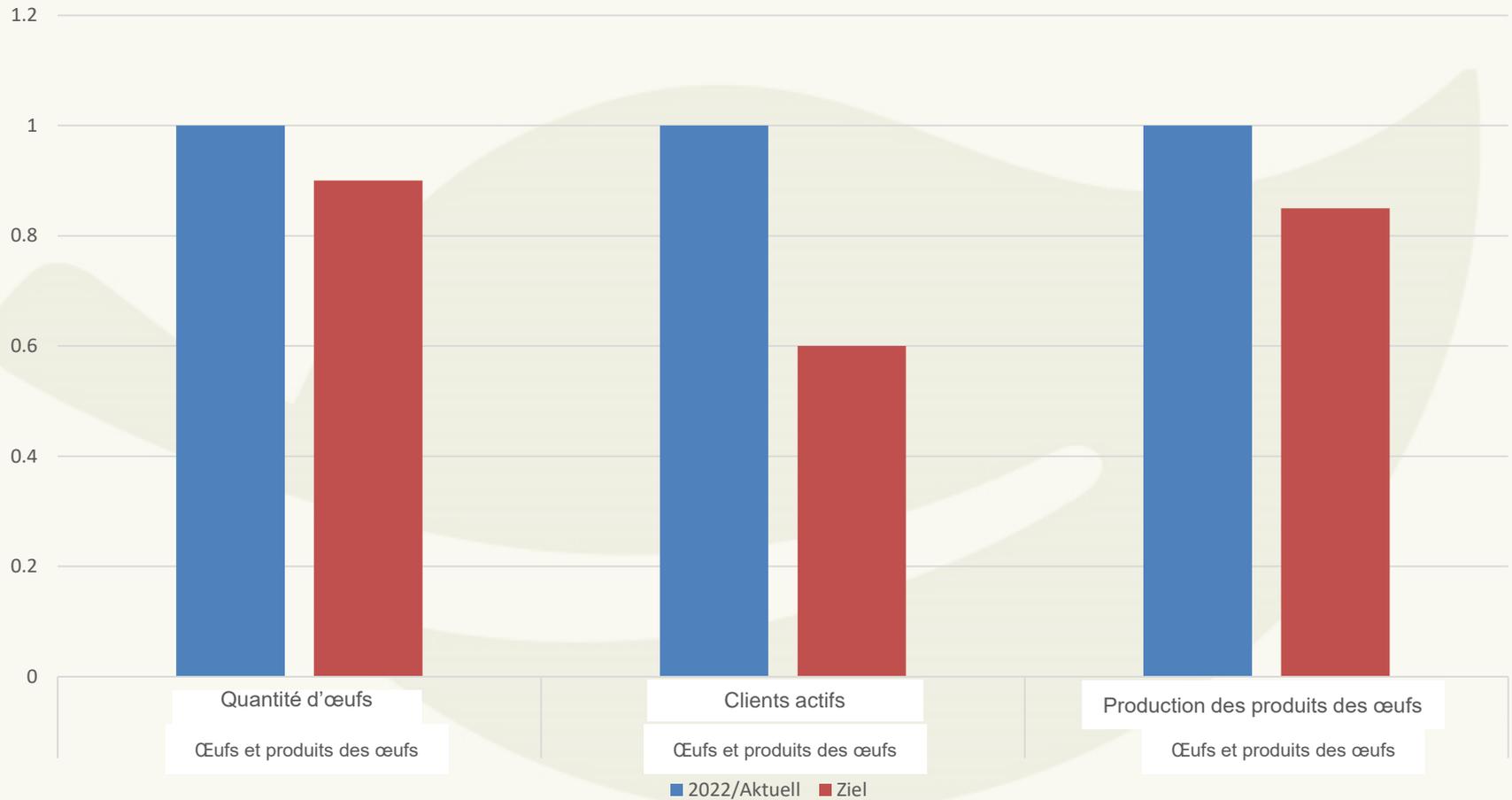
# Développement de la surproduction



# Mesures

- Réduction de la production
  - Mise en place de 2'000 animaux au lieu de 2'040
  - Résiliation anticipée de contrats
  - Laisser les étables vides
- hosberg interne
  - Assortiment réduit
    - KAGfreiland et autres produits retirés du rayon
    - Réduction de 7 % des produits actifs par rapport à 2022
  - Valeur minimale de commande augmentée à 500 CHF
    - Réduction des clients actifs de 40% par rapport à 2022
  - Augmentation de la taille des lots
    - Production de jaune d'oeuf et de blanc d'oeuf seulement 1 fois par semaine, 15% de réduction
- Clients
  - Actions supplémentaires en 2022

# Modifications



# Secteurs



Secteur:

Produits frais

Lieu:

Rüti 14

Responsable:

Philipp Heusser



Secteur:

Commerce &  
Transport

Lieu:

Eschenbach

Responsable:

David Hürlimann



Secteur:

Oeufs & produits  
des oeufs

Lieu:

Rüti 12

Responsable:

Jonas Reinhard



Secteur:

Administration

Lieu:

Rüti 12

Responsable:

Heidi Suler

# Situation actuelle



# Groupe de producteurs

- But: Nous voulons élaborer en commun avec les représentants des producteurs hosberg les décisions importantes en rapport avec la production d'œufs ou l'élevage de poulettes.
- Thèmes
  - Mise en oeuvre de réduction de 5%
  - Situation actuelle du marché
  - Planning 2024
  - Livraisons excédentaires
  - Rythme de paiement de l'argent des oeufs
  - Interdiction de tuer les poussins
- Les producteurs représentants doivent être bien connectés et apporter une contribution précieuse grâce à leur expérience et à leur engagement. Si tu es prêt à t'engager de la sorte, nous serions heureux de t'inviter à une rencontre chez nous, à hosberg AG.
- Représentants:
  - Mirco Uffer
  - Martin Rüegg
  - Petu Lüscher
  - Milo Stöcklin
  - Nicolas Oppliger
  - Sepp Bircher

# Informations actuelles

## Achat d'œufs

# Contenu

- Achat des œufs liés à la vente directe
- Réduction de 5%
- Génétique, 100% hybrides brunes

# Achat d'œufs – Vente directe

## • CONTRAT DE LIVRAISON D'ŒUFS BIO ¶

¶  
L'objet de la présente convention est d'assurer une collaboration fructueuse et durable pour les deux parties. Celle-ci doit être favorisée au moyen d'une tarification équitable, d'une assurance de qualité et d'échanges réguliers. ¶

¶  
¶

### 1. → Volumes de production et achat ¶

1.1. Le producteur s'engage à livrer la production d'œufs normaux de 1900 poules pondeuses à la société hosberg AG. ¶

1.2. La société hosberg AG acquiert aux termes de la présente convention, la quantité d'œufs sus-mentionnée auprès de l'élevage de poules pondeuses du producteur indiqué ci-dessus. ¶

1.3. La fourniture d'œufs provenant d'autres élevages n'est pas autorisée. ¶

→ 1.4. En cas de livraisons supérieures et inférieures de manière régulière, l'acheteur est en droit, après un avertissement, d'adapter la quantité convenue pendant la durée résiduelle de la rotation et de facturer les coûts en résultant (à l'exception des motifs évoqués sous le point 1.5). ¶

→ 1.5. Les obstacles au respect des objectifs, tels que maladies dans le cheptel et cas de force majeure ayant une incidence sur les livraisons, n'exonèrent le producteur de l'obligation de livraison que lorsque l'acheteur est informé immédiatement. ¶

# Achat d'œufs – Vente directe

1.9 La commercialisation directe à la ferme est autorisée, à condition que la quantité d'œufs commercialisés directement soit vendue régulièrement au cours de l'année. En cas de modification de la quantité d'œufs commercialisés directement, il est possible d'adapter au maximum 5% de la quantité d'œufs fixée par rotation, en accord avec hosberg SA (voir point 1.1).

1.10 La modification du nombre d'œufs vendus directement à la ferme peut se faire six mois avant la fin de l'année de concert avec l'acheteur. Ceci fait à chaque fois l'objet d'une adaptation du contrat.

Semaine	Plan	Réel	%	Semaine	Plan	Réel	%	Semaine	Plan	Réel	%
2023-01	12597	12960	102.9	2023-38	11004			2024-22	12190		
2023-02	12568	12600	100.3	2023-39	10948			2024-23	12152		
2023-03	12538	12960	103.4	2023-40	10892			2024-24	12111		
2023-04	12506	12600	100.8	2023-41	10834			2024-25	12071		
2023-05	12474	12960	103.9	2023-42	10777			2024-26	12029		
2023-06	12442	12960	104.2	2023-43	10721			2024-27	11988		
2023-07	12407	12600	101.6	2023-44	10661			2024-28	11945		
2023-08	12374	7560	61.1	2023-45	---			2024-29	11902		
2023-09	12338			2023-46	---			2024-30	11857		
2023-10	12302			2023-47	---			2024-31	11812		
2023-11	12265			2023-48	---			2024-32	11768		
2023-12	12228			2023-49	---			2024-33	11720		
2023-13	12190			2023-50	4249			2024-34	11673		
2023-14	12152			2023-51	8064			2024-35	11626		
2023-15	12111			2023-52	10427			2024-36	11578		
2023-16	12071			2023-53	---			2024-37	11529		
2023-17	12029			2024-01	11692			2024-38	11479		
2023-18	11988			2024-02	12306			2024-39	11428		
2023-19	11945			2024-03	12573			2024-40	11378		
2023-20	11902			2024-04	12674			2024-41	11326		
2023-21	11857			2024-05	12701			2024-42	11274		
2023-22	11812			2024-06	12696			2024-43	11222		
2023-23	11768			2024-07	12678			2024-44	11167		
2023-24	11720			2024-08	12653			2024-45	11114		
2023-25	11673			2024-09	12626			2024-46	11060		
2023-26	11626			2024-10	12597			2024-47	11004		
2023-27	11578			2024-11	12568			2024-48	10948		
2023-28	11529			2024-12	12538			2024-49	10892		
2023-29	11479			2024-13	12506			2024-50	15083		
2023-30	11428			2024-14	12474			2024-51	18841		
2023-31	11378			2024-15	12442			2024-52	21148		
2023-32	11326			2024-16	12407			2024-53	---		
2023-33	11274			2024-17	12374						
2023-34	11222			2024-18	12338						
2023-35	11167			2024-19	12302						
2023-36	11114			2024-20	12265						
2023-37	11060			2024-21	12228						

Ce planning a été contrôlé est accepté.

# Achat d'œufs – Vente directe

Vos statistiques des deux dernières années se présentent comme suit :

Trimestre	Plan	Réel	+/- %	CHF
2021-Q1 (KW 1 bis 13)	151'324	147'960	-2.2	-1'009.20
2021-Q2 (KW 14 bis 26)	144'052	131'430	-8.8	-3'786.60
2021-Q3 (KW 27 bis 29)	75'904	62'145	-18.1	-4'127.70
2021-Q4 (KW 40 bis 53)	162'808	132'480	-18.6	-9'098.40
2022-Q1 (KW 1 bis 13)	159'383	155'520	-2.4	-1'158.90
2022-Q2 (KW 14 bis 26)	152'305	151'920	-0.3	-115.50
2022-Q3 (KW 27 bis 29)	95'800	97'200	1.5	420.00
2022-Q4 (KW 40 bis 53)	135'339	124'980	-7.7	-3'107.70
2023-Q1 (KW 1 bis 13)	99'906	97'200	-2.7	-811.80
2023-Q2 (KW 14 bis 26)			0.0	.00
2023-Q3 (KW 27 bis 29)			0.0	.00
2023-Q4 (KW 40 bis 53)			0.0	.00

# Achat d'œufs – Vente directe

- Les écarts par rapport à la quantité théorique doivent être justifiés au moyen du journal d'étable et du nombre d'œufs commercialisés directement et envoyés à [beratungsdienst@hosberg.ch](mailto:beratungsdienst@hosberg.ch).
- Si aucune justification n'est reçue, la facturation est déclenchée 2 semaines après l'envoi des données de référence.
- La mise en œuvre s'applique à partir du 1.1.2023 et les chiffres spécifiques à l'exploitation figurent en annexe.

# Achat d'œufs – Vente directe

**Ecart possible sans conséquences  
(liste non exhaustive)**

**Ecart possible avec conséquences,  
facturation de 30 cts/œuf  
(liste non exhaustive)**

Mortalité accrue ( par ex. maladies)

Commercialisation directe trop élevée ou trop faible

Performances de ponte plus élevées ou plus faibles (la part de la vente directe se rapporte au nombre de poules et donc à la performance de ponte correspondante)

L'abattage des poules n'a pas lieu comme prévu (par ex. plus tard)

Pertes dus à des prédateurs (p. ex. renards, oiseaux prédateurs)

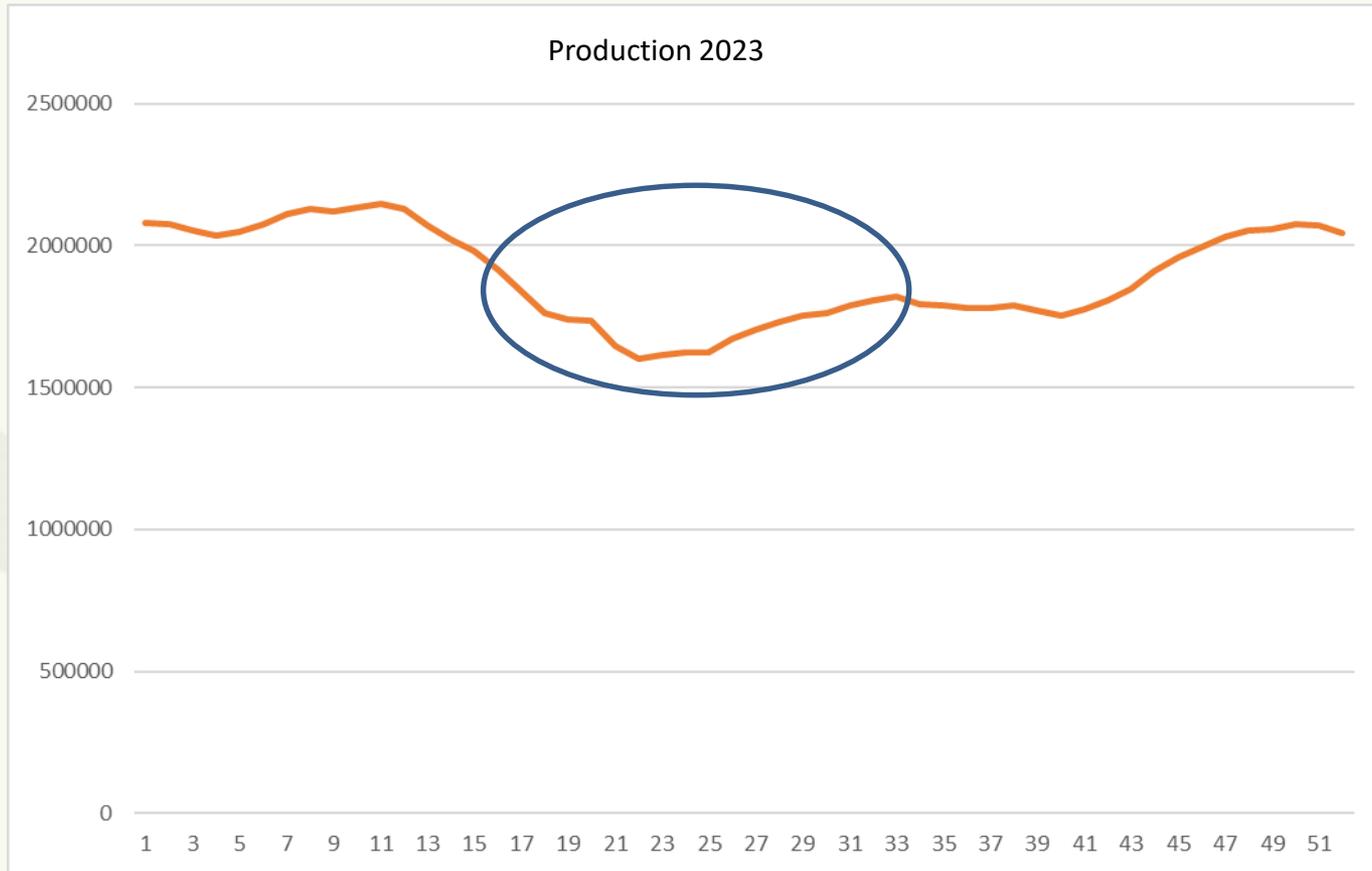
# Réduction de 5%

- Accord entre les commerçants d'œufs, Bio Suisse et le comité de la IG Bio-Ei
- Renoncer à 5%, sans compensation
- Appliquer le prix des œufs selon le calcul du prix indicatif
- Situation en 2023 Mesures nécessaires

# 5% Réduction, hosberg

- Élaboré avec des producteurs représentants
- Traiter tout le monde de la même manière
- Si les mesures ne sont pas prises en compte, le prix des œufs est réduit.
- Versement de 5% de la MB, exploitation de 2000 → 5539 CHF (3 factures : février, avril, juin)
- Une seule fois
- Réduction des quantités d'œufs entre Pâques et septembre 2023

# 5% Réduction, hosberg



# 5% Réduction, hosberg

- Indemnité pour temps mort de plus de 3 semaines
- Calcul de l'indemnité sur la base du journal du poulailler
- Base de calcul 2023, l'amortissement des poules pondeuses est pris en compte.
- Paiements directs, déclaration (effectif moyen rétroactif, Suisse bilan)

# 100% Brown Nick

- A partir du printemps 2024, uniquement Brown Nick
- Cahier des charges de Bio Suisse avec exigence d'au moins 17g/jour
- Conversion progressive et préparation à l'interdiction de tuer les poussins

# Informations actuelles

## Service de conseil

# Service de conseil – Équipe

- **Tobias Wettler Responsable service de conseil**

Régions: Suisse orientale, Suisse centrale, nord-ouest de la Suisse, Jura

- **Ruben Reinhard**

Régions : Suisse centrale, Emmental, sud-est de la Suisse, région de Zürich

- **Léa Hutmacher**

Régions : Suisse romande, Bâle-Campagne, région de Berne, Jura

- **Martin von Niederhäusern**

Mise en place et sortie des poulettes en Suisse romande

# Service de conseil – Grippe aviaire

- Pendant la durée des mesures, réduction des visites, suspension des contrôles
- Mesures jusqu'au 30 avril

# Service de conseil – Salmonelles

- En principe, comme d'habitude :
- Semaines 23, 38, 53, (68), avant la sortie des poules
- Seulement des pédisacs
- Erreur dans le système pour les rappels
- Envoi de matériel

# Service de conseil – Monitoring des vers

- De même que précédemment :
- Semaine 30, 40, 50, 60, (70)
- Le projet "Wurmhuhn" est en cours au FiBL

# Service de conseil – Contrôle d'exploitation

- Bio Suisse est responsable du contrôle des exploitations, qui est effectué par des organismes de contrôle indépendants conformément aux directives de Bio Suisse. Les plateformes d'œufs sont responsables d'un contrôle professionnel des exploitations de production bio par rapport aux exigences de Migros, qui doit être effectué chaque année. Les contrôles peuvent être intensifiés dans les domaines/exploitations présentant un risque accru. Un risque élevé existe par exemple lorsque les résultats de contrôle selon les directives M ne sont pas remplis. La check-list "Contrôle des exploitations de ponte bio" constitue la base des contrôles. Les contrôles sont effectués sans préavis, mais uniquement en présence du producteur ou de son représentant.
- Les personnes responsables de la MGB tout comme de la GM ont le droit de visiter les lieux en présence du producteur ou de son représentant pendant les heures de travail. Les rapports de contrôle correspondants doivent être présentés à la demande de la MGB ou de la GM. Outre les contrôles internes effectués par les plates-formes, des contrôles ponctuels supplémentaires et inopinés peuvent être effectués par des organismes de contrôle indépendants mandatés par la MGB.

# Service de conseil – Contrôle d'exploitation

- Nouveau: Contrôle par le service de conseil
- En plus, échantillonnage basé sur les risques par les contrôleurs
- Les critères sont : Cas de salmonelles, respect des directives, divergences dans les processus

# Service de conseil – Sortie des poules

- Indiquer la date exacte si la sortie de l'étable est organisée par vos soins
- Nouvelle organisation par Gallina
- Annonce de la collecte des œufs à :
- [transport@hosberg.ch](mailto:transport@hosberg.ch)

## Aperçu des contacts

Réception, administration:	<a href="mailto:info@hosberg.ch">info@hosberg.ch</a> +41 55 251 00 20
Direction:	Jonas Reinhard <a href="mailto:j.reinhard@hosberg.ch">j.reinhard@hosberg.ch</a> +41 55 251 00 28
Service de conseils:	Suisse romande, Bâle campagne, région de Berne :  Léa Hutmacher <a href="mailto:l.hutmacher@hosberg.ch">l.hutmacher@hosberg.ch</a> +41 77 494 42 18  Suisse centrale, Emmental, Sud-Est de la Suisse, région de Zürich:  Ruben Reinhard <a href="mailto:r.reinhard@hosberg.ch">r.reinhard@hosberg.ch</a> +41 79 103 20 16  Suisse orientale, Suisse primitive, Nord-Ouest de la Suisse:  Tobias Wettler, Responsable du service de conseils <a href="mailto:t.wettler@hosberg.ch">t.wettler@hosberg.ch</a> +41 79 468 71 49
Achat/approvisionnement:	Christoph Thalmann, Responsable des achats <a href="mailto:c.thalmann@hosberg.ch">c.thalmann@hosberg.ch</a> +41 55 251 44 53
Décompte œufs/poulettes:	Cyril Fäh <a href="mailto:c.fah@hosberg.ch">c.fah@hosberg.ch</a> +41 55 251 44 65
Commandes:	<a href="mailto:bestellung@hosberg.ch">bestellung@hosberg.ch</a> +41 55 251 00 20
Transport:	<b>Les annonces concernant le ramassage des œufs uniquement à cette adresse e-mail</b> <a href="mailto:transport@hosberg.ch">transport@hosberg.ch</a> +41 55 251 44 76
Comptabilité:	<a href="mailto:buchhaltung@hosberg.ch">buchhaltung@hosberg.ch</a> +41 55 251 00 38

# Service de conseil - Cannibalisme

- Problèmes accrus de cannibalisme
- Surtout au niveau de la tête ou du flanc
- La nourriture peut être un facteur
- Le sel peut atténuer les symptômes (1g/animal/jour)
- Identifier les raisons